



Circulaire du directeur des contributions  
L.I.R. n° 46/2 du 26 juillet 2023

L.I.R. n° 46/2

**Objet : Abrogation d'une circulaire du directeur des contributions**

La circulaire L.I.R. n° 46/2 du 23 mars 1998 est abrogée avec effet immédiat.

Luxembourg, le 26 juillet 2023

Le directeur des contributions,